

LE PETIT

saint - GEORGES

N°5

Un bel été qui s'annonce !



Juin 2022

ÉDITO

Chères Saint-Georgeaises, Saint-Georgeois,

Les prémisses de l'été sont là et bien là ! La douceur s'installe et les jours grandissent. Tous ces signes sont autant d'invitations à renouer avec le plaisir des sorties, des réunions familiales et des événements festifs. Saint-Georges-les-Bains retrouve plusieurs moments de convivialité au travers de nombreuses manifestations perdues ces dernières années.

Quelle satisfaction et quel bonheur de constater que le tissu associatif a pu à nouveau programmer ses grands rendez-vous traditionnels tels que lotos, tombolas, repas, festivités, tournois sportifs... de belles rencontres où chacun y prend toujours un grand plaisir.

Je profite de cet édito pour évoquer les hausses exceptionnelles qui ont touché les collectivités à la suite de la déréglementation du marché de l'énergie en début d'année. Notre commune a subi, comme les autres, mais dans une moindre mesure, car l'extinction de l'éclairage public a permis de diminuer l'impact de cette dépense. Nous devons être vigilants tant sur le domaine public que dans la sphère privée. L'eau, les énergies sont au cœur de nos préoccupations pour les années à venir, de même l'inflation pourrait entraîner une conséquence directe sur notre pouvoir d'achat.

En ce qui concerne la fiscalité communale, nous avons maintenu les taux pour le foncier bâti et le foncier non-bâti, la taxe d'habitation tend, quant à elle, à diminuer voire à disparaître. De plus pour Saint-Georges-les-Bains le taux unique à 11,01 % pour la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) a été adopté. En effet, la Communauté de Communes Rhône-Crussol avait des taux différents selon les zones de collecte, à St Georges les Bains nous étions à 14,62 %, soit une baisse de 3,61 %.

S'ajoute cependant, une revalorisation nationale des bases des valeurs locatives de 2022 à hauteur de l'inflation constatée soit 3,4 %.

En conclusion, entre la revalorisation des bases et la baisse de la TEOM, nous obtenons une petite opération positive sur nos avis d'imposition. Par les temps qui courent c'est plutôt une bonne chose !

Pour terminer, les projets avancent, malheureusement pas toujours comme nous le souhaiterions. Merci aux agents communaux pour leur implication et leur dévouement et aux élus pour leur attachement et leur engagement au service de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture, passez toutes et tous un bel été !



AU SOMMAIRE...

Retour en image	02
Vie municipale	03
Le personnel communal	05
Jeunesse	07
Sport	09
Rencontre avec Olivier Montiel	11
Développement durable	13
Social et séniors	17
Vie économique	18
Cadre de vie	20
Vie associative	22
Portrait Isabelle Pauchon	23
Agenda	24
Rubrique opposition	25
Etat civil	26



Magazine édité par la Mairie de Saint-Georges-Les-Bains

Responsable de la publication :
Geneviève Peyrard - Maire

Rédaction:
Services de la mairie, commission communication
Sylvie Merlet (SyM Communication)

Crédit photos:
Sara Valla, Christine Maçon, Sylvie Merlet (SyM Communication), commission communication

Régie publicitaire:
mairie de Saint-Georges-Les-Bains

Infographie :
mairie de Saint-Georges-Les-Bains

Imprimé sur du papier recyclé

RETOUR EN iMAGES



les événements de l'hiver

11 DECEMBRE



27 JANVIER



5 MARS



19 MARS



30 AVRIL



15 AVRIL



7 MAI



8 MAI



21 MAI





Projet de réhabilitation de l'école les Lavandières

L'école maternelle ouvrira sa troisième classe à la rentrée de septembre, c'est officiel !

Les travaux de l'école deviennent plus que nécessaires, les infrastructures actuelles n'étant plus en adéquation avec la réalité.

La municipalité devrait être fixée dans l'été sur le montant des subventions qui seront attribuées pour les travaux de réhabilitation de l'école des Lavandières et donc sur la faisabilité globale de ce projet.

Lorsque les travaux seront lancés, l'école et l'accueil périscolaire seront déplacés au sein de la maison communale. Des travaux d'aménagements des locaux seront effectués afin de permettre l'accueil des enfants au sein des locaux pour une durée de 12 à 18 mois.

La circulation des piétons et des véhicules sera donc concentrée dans le cœur du village. Nous comptons sur la civilité et la bienveillance de chacun pour faire en sorte que tout se passe bien. Les horaires d'ouverture en décalé des 2 écoles permettra une rotation des places de stationnement, fluidifiera et sécurisera la circulation piétonne. Nous souhaitons également favoriser et inciter les parents et leurs enfants à circuler à pied. L'organisation de pédibus peut se révéler être une opportunité efficace à tester durant cette phase de travaux.

Cet été des travaux d'élargissement de la rue des Lavandières vont avoir lieu.

L'acquisition d'une bande de terrain nous permettra, d'une part de créer une vraie place pour le taxi qui transporte les enfants au bas de la commune et une place pour personne à mobilité réduite et donner plus d'aisance dans ce secteur et créer quelques places.

Les activités des associations seront déplacées en partie à Châteaurouge et dans la salle au cœur des associations. Nous remercions les présidents d'associations et leurs adhérents pour cette délocalisation ponctuelle.

Nous sommes conscients des perturbations qu'engendreront ces travaux, mais, nous sommes persuadés qu'ils sont nécessaires et contribuent au bien-être et au développement de nos petits écoliers.

Nouveautés

Adoption du nettoyage à l'eau ozonée au sein de notre collectivité.

L'eau ozonée vient en remplacement des produits chimiques du quotidien sans effets nocifs pour l'environnement et sans danger pour l'être humain ! Son efficacité est 50% supérieure au chlore (Javel) et agit 3 000 fois plus vite. Avec un taux d'efficacité de 99.9% l'eau ozonée est le système de désinfection le plus performant et plus sain. C'est un produit entièrement naturel, sans danger pour la santé des agents et des utilisateurs.



Changement d'équipe pédagogique aux lavandières : arrivée d'une ATSEM supplémentaire, remplacement de Blandine BERTELLE et création d'un troisième poste de professeur des écoles.

Nouveau prestataire de cantine : la société SHBC a été retenue pour la prochaine rentrée scolaire.



Dernière ligne droite pour le nouveau site internet !

Le nouveau site internet de notre commune est presque terminé !

L'année dernière, la commission réseaux et nouvelles technologies s'était réunie et avait décidé de remplacer le site internet actuel de la commune par un nouveau site plus moderne et plus ergonomique.

C'est ainsi que depuis le mois de septembre dernier, des réunions d'avancement concernant ce projet étaient régulièrement organisées. L'objectif était simple : faciliter l'accès aux démarches administratives, valoriser les événements et les actualités de notre commune et faire preuve de transparence vis-à-vis des projets portés par la municipalité.

Bien que le projet entre désormais dans sa phase finale, il reste encore quelques optimisations à apporter au nouveau site internet (navigation sur mobile, hiérarchisation du contenu, etc...)

Le mois de septembre devrait annoncer la finalisation de la nouvelle architecture web ainsi que la mise en ligne finale de cette dernière !



Les défibrillateurs cardiaques sauvent des vies !

En cas d'arrêt cardiaque, le taux de survie est de 85% lorsqu'on utilise un défibrillateur et de 5% dans le cas contraire.

Tout le monde est autorisé à utiliser un défibrillateur. Cela ne nécessite aucune connaissance particulière : vous êtes guidé pas à pas par des instructions vocales.

La Commune de Saint-Georges-les-Bains a équipé ses structures recevant du public en défibrillateurs automatisés externes (D.A.E.). Elle a bénéficié d'une subvention de La Fondation CNP Assurances de 700 €.



Le rôle d'un défibrillateur et surtout sa présence à proximité sont déterminants pour la victime. L'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE), permettent d'intervenir rapidement avant l'arrivée des secours.

Où les Trouver ?

En extérieur :

- Mairie – square René Cassin
 - Aire de loisirs - city parc – Chemin des Combes
 - Châteaurouge (boulodrome) – Allée des Acacias
- 1 défibrillateur sera prochainement installé à l'aire de covoiturage – Espace commercial de Blod.

En intérieur :

- Maison Communale - rue Vincent d'Indy - couloir entrée principale
- Salle de Châteaurouge – Allée des Genêts – hall d'entrée

Le personnel communal

Présentation du personnel de mairie



Prénom Nom :
Emilie SOUTEYRAT

Fonction :
Assistante administrative et comptable

En poste depuis :
2008



Prénom Nom :
Isabelle VIQUISAC

Fonction :
Responsable service gestion des locaux et cantines

En poste depuis :
2000



Prénom Nom :
Fiona BREJAUT

Fonction :
Assistante administrative et urbanisme

En poste depuis :
2016



Prénom Nom :
Véronique COSTE

Fonction :
Directrice générale des services

En poste depuis :
2001



MV PEINTURE

INTERIEUR / EXTERIEUR
NEUF & RENOUATION

DECO - REVÊTEMENT SOLS & MURS
PLACO - JOINTAGE - ISOLATION ...

06.10.14.79.47

Mail : mvpeintre@gmail.com
ST GEORGES LES BAINS

MENUISERIE MIROITERIE DROME ARDECHE



- MENUISERIE ALU - PVC - BOIS
- PORTAILS
- VERANDAS
- VOLETS ROULANTS



Tél. 04 75 85 53 40
Port. 06 81 57 45 72

mda.dominique.dubois@cegetel.net

Allée des pêcheurs - 07800 SAINT GEORGES LES BAINS

Cabinet Vétérinaire
St Georges



Martin POLAERT
Dr Vétérinaire
Virginie CLEMENT
Dr Vétérinaire

Tél. : 04 75 80 76 09

c.commercial des côtes - 07800 St Georges les Bains
Email : vet.stgeorges@gmail.com

Consultations sur RDV : lundi au vendredi 9h - 12h / 14h30 - 18h30
samedi 9h - 12h

GR ELECTRICITE

Electricité générale - neuf et rénovation
Electricité industrielle

Guillaume ROBERT

Tel : 07.82.55.57.02	07800 Saint-Georges-les-Bains
Courriel: grelectricite@yahoo.com	SIREN 828216440

Nouveauté
La couleur
100% végétale

id Coiffure
isabelle desestres
Le salon... chez vous

06 89 81 13 82

Boucherie
Charcuterie

Alexandre BOIS & Denis DUMAS

Charcuterie maison • Saucisson maison
Viande de 1^{er} choix maturée

5. Place Victor Hugo Quartier Chir Blanc
07000 Privas 07210 Alissas
04 75 64 86 20 04 75 30 54 61
ZA Blod RD 86
07800 St Georges les Bains 04 75 84 04 37

GONÇALVES & FILS

TRAVAUX PUBLICS
Terrassement - V.R.D.
Maçonnerie

Siège social :
07800 SAINT GEORGES-LES-BAINS
Entrepôt : Z.A. 07800 CHARMES

Tél. 04 75 60 91 16
Fax 04 75 60 91 16

Le Panier de Sandrine

FRUITS & LEGUMES
Vins Fromages
Charcuteries

RN86 - (07) ST GEORGES LES BAINS
tél. 04 75 83 66 09



Conseil Municipal des Enfants

Retour sur le carnaval !

Une belle réussite pour cette nouvelle édition du carnaval des enfants !

Cet événement nous avait manqué, et vous lui avez fait honneur en vous réunissant en nombre pour le défilé !

Ce succès a été permis grâce à une belle synergie dans l'organisation, portée par le Conseil Municipal des enfants, l'APE, le Comité des fêtes et le Centre Social MJC 3 Rivières.



Petits et grands ont bien joué le jeu, et nous avons pu croiser de nombreux Spider Man, princesses, et même un astronaute !

Nous avons hâte de vous retrouver la saison prochaine !



Choix des essences d'arbres



Certains d'entre vous l'auront peut-être remarqué, les platanes devant l'école Lucien Roux sont en mauvaise santé.

Les services techniques ont donc proposé aux enfants du Conseil Municipal de choisir de nouvelles essences d'arbres.

Nos jeunes élus se sont donc réunis en réunion de travail et ont choisi: en remplacement des platanes seront plantés des tilleuls ainsi que des micocouliers, et au city park des Ginkos Biloba.

Ces nouvelles essences seront plantées à l'automne.



Le sentier pédagogique

La forêt de Planèze est une richesse que vient désormais mettre en valeur le sentier pédagogique de Georgi.

Grâce à une subvention de 50 % de la Région dans le cadre du contrat trame bleu (eau) et de la trame verte (continuité écologique) du SCOT (Syndicat de Cohérence Territoriale) et à subvention de 25 % de la CNR, un parcours a vu le jour dans notre forêt.

C'est Georgi, le dragon de notre Saint-Georges qui nous guide à travers ce sentier et nous fait découvrir neuf stations différentes.

Ce sont neuf lieux qui ont été pensés pour mettre en valeur les trésors que renferme notre forêt : le paysage, les arbres, les animaux ou encore les sculptures de M. Dimier.

Vous trouverez aussi une réflexion sur l'énergie, des informations sur l'histoire de notre forêt, et même quelques agrès sportifs.

On ne vous dit pas tout des belles surprises qui vous attendent. Nous vous invitons à aller les découvrir dès à présent. Vous pouvez choisir de partir du village (montée du Serre), ou du moulin, ou encore depuis l'éolienne 5.



Organisation de la journée olympique



Vous le savez déjà, notre commune est engagée dans la démarche "Terre de jeux 2024" et souhaite permettre à chacun de vivre au plus près les Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris dans 2 ans.

Actuellement, le comité olympique recherche des bénévoles pour l'organisation de cet événement. Si cela vous intéresse, il faut venir vous signaler en mairie.

Notre école aussi est engagée, car les valeurs olympiques d'engagement, de dépassement de soi, mais aussi l'importance du sport pour le bien-être sont autant de choses qu'on peut acquérir dès l'école élémentaire. C'est pourquoi notre école est en cours de labélisation "Génération 2024".

Suite à la réussite de tous nos élèves à pratiquer 7 disciplines olympiques en 7 jours lors de la semaine olympique, grâce à l'implication de leurs professeurs, nous poursuivons notre partenariat. Le 23 juin lors de la journée olympique, les élèves réaliseront des olympiades où ils pratiqueront 8 activités sportives au cours de la journée avec notamment le break dance, l'une des trois nouvelles disciplines olympiques !





Des parcours atypiques !



Lola COIN

Lola s'est installée à Saint-Georges-les-Bains avec sa famille en 2002 où elle intègre l'école maternelle, puis l'école élémentaire. Elle poursuit ses études à Valence où, après une réorientation, elle intègre une école d'auxiliaire de puériculture.

Ce n'est qu'un an après son arrivée dans la commune que Lola décide de s'initier au Judo dès 2003, en s'inscrivant à l'association Judo 4 Vallées. Elle prend immédiatement goût à cette discipline et à ses valeurs, notamment au travers de l'ambiance qui règne au sein de son nouveau club.

Le judo : une discipline et des valeurs

Dès les premières années qui ont suivi son arrivée au sein de AJ4V, Lola décide de participer à sa première animation : une compétition locale destinée aux petits judokas. Une révélation pour la jeune fille qui n'avait jamais vu la discipline sous un angle compétitif. Ce nouvel aspect verra naître en elle un véritable goût du challenge et du dépassement de soi.

C'est ainsi qu'au fil des années, la notion même de compétition prend pour elle un angle nouveau. Lola participe à sa première compétition départementale, elle se classe alors parmi les premiers de sa catégorie.

Les entraînements se succèdent dans le dojo de Saint-Georges-les-Bains jusqu'à ce que Lola rejoigne le dojo pour adultes de la Voulte sur Rhône afin d'y parfaire sa progression, avec des cours plus adaptés à son niveau.

3ème aux Championnats de France de Jujitsu

En 2018, Lola décide de pratiquer le Jujitsu en parallèle du Judo pour intensifier son activité sportive et répondre aux exigences des futurs compétitions qui l'attendent. Elle complète d'ailleurs ses entraînements quotidiens par des cours de Taïso qui lui sont donnés par Yan Fabre qui l'accompagne depuis les prémisses de son parcours Judo.

Les compétitions exigent un niveau sportif et mental toujours plus poussé. Lola décide de prendre un coach sportif pour l'accompagner physiquement et mentalement sur les phases de compétitions, désormais omniprésentes.

Alors qu'en est-il aujourd'hui ? Cette année, Lola s'est rendue à Paris pour les championnats de France de Jujitsu où elle a terminé 3ème. Ce classement lui vaut une qualification pour le «Paris Grand Prix de Jujitsu». Elle espère bien y saisir une qualification pour le championnat d'Europe de Jujitsu.

«J'ai la chance de faire partie d'un club à taille humaine, tout le monde se connaît, tout le monde s'encourage, tout le monde s'entraide.»

A la question du « Mais où s'arrêtera-t-elle ? », Lola répond qu'elle ne consacrera pas sa vie à la discipline, même si elle entretient avec son club une véritable relation familiale. « *Les compétitions oui, mais uniquement pour le plaisir de concourir* ». En attendant les prochaines victoires de Lola, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de la saison !



Des parcours atypiques !

Romain HODOT

Romain Hodot aurait pu choisir le football, le tennis ou encore la natation. Mais la passion ne se décrète pas, elle se vit pleinement.

Le coup de cœur du jeune homme sera pour l'équitation. Il fait ses premiers galops au sein du club des poneys d'Eole de Saint-Péray avant de se tourner vers le polo, qu'il pratique à haut niveau depuis 2009.

Sport très pratiqué en Argentine et en Angleterre, le polo est bien implanté en Normandie et en Bretagne. Depuis vingt ans, il se démocratise dans la région.

*« Mon équipe est composée de Théophile Charmont, du club des Poneys d'Eole monte Quasimodo et de Renaud Boyer, du club des Poneys de Chastellus d'Alba la Romaine qui monte Miss°. Quant à moi, j'ai commencé à monter ma fidèle jument Martina en 2014. A 19 ans, elle vient de prendre une retraite bien méritée et coule des jours heureux au Centre Equestre des Chevauchées de Merlin. * »*

Le trio se distingue en 2019, au Grand Tournoi Paddock Polo Elite, comptant pour le Championnat de France, remporté haut la cravache ! Ce premier prix couronne l'engagement et l'implication des trois sportifs qui s'entraînent jusqu'à 5 fois par semaine. Un « Polo Man » n'est rien sans sa monture. « Nous nous entraînons très régulièrement pour développer nos tactiques de jeu et ne faire plus qu'un avec notre cheval ».

La crise de la Covid suspend brutalement les épreuves sportives. Mais Romain, avec la jument My Lady, prêtée par son coéquipier Renaud, reprend le chemin de la compétition en 2021. Avec Renaud et Théophile, ils disputent avec dix autres équipes la Coupe de France de Paddock de polo, où ils se classent deuxième.

Depuis février, une nouvelle jument est entrée dans la vie de Romain. Tout droit arrivée de sa Normandie natale, « I Love You » a rejoint les écuries des Chevauchées de Merlin. « Elle se prépare et nous nous préparons ensemble aux prochaines échéances, notamment le grand tournoi prévu en 2023 ».

°Le polo amateur se joue à trois cavaliers

*La compagne de Romain, Géraldine Colotto, a repris la gérance du centre équestre « les Chevauchées de Merlin » en 2020



RENCONTRE AVEC OLIVIER MONTIEL

Olivier Montiel est quatrième adjoint, en charge des finances, de l'urbanisme et des réseaux & nouvelles technologies



Quels sont les points importants du budget 2022

Ce budget est notamment impacté par l'augmentation des prix des énergies.

A cela, s'ajoutent la baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement, qui est un manque à gagner important pour la commune et la hausse de l'inflation qui impacte directement les ménages. Sans oublier les dépenses engagées par la commune lors de la crise sanitaire. Malgré tous ces critères, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux communaux.

Comment la commune est-elle impactée suite à la forte hausse du coût des énergies ?

Nous nous attendons à une augmentation du coût de l'électricité de 55% par rapport à l'année 2021. Nous pouvons nous féliciter d'avoir fait le choix d'arrêter l'éclairage public la nuit, ce qui permet une consommation moins importante et donc une marge d'économies non négligeable.

L'autre mauvaise surprise est l'augmentation du gaz de 300 %. C'est une dépense difficilement compressive, car on ne peut pas réduire davantage la température ou couper plus longtemps le chauffage des bâtiments publics, notamment dans les écoles.

Le désembouage des circuits du chauffage central de l'école élémentaire et l'isolation supplémentaire des combles sont programmés pour cet été. Ces travaux permettront de réduire jusqu'à 10% la consommation d'énergie.

Quelles sont les conséquences de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement sur les finances communales ?

Depuis plusieurs années, l'État a réduit ses contributions aux collectivités territoriales alors que leurs dépenses de fonctionnement continuent à progresser.

Notre commune a perdu en 10 ans 37.40 % sur la DGF, mais rapporté au nombre d'habitants qui augmente, c'est 46% de pertes directes que nous subissons cette année.

Comment la commune fait-elle face à cette baisse de recettes et à l'augmentation des charges ?

En gérant les finances publiques de manière responsable et équilibrée. En réduisant les dépenses inutiles, en contenant les charges de personnel et les charges à caractère général tout en allant chercher des subventions pour nos investissements. Même si ces dernières sont de plus en plus difficiles à obtenir et de moins en moins élevées. Trouver le point d'équilibre est difficile.

Malgré cela, poursuivez-vous votre programme d'investissements ?

Oui, car nous nous sommes engagés sur un programme de projets au service des Saint-Georgeois et pour le développement de notre commune, le plus important étant la rénovation et l'agrandissement de l'école maternelle.

« Notre commune bénéficie d'un tissu associatif important. Il est donc essentiel de continuer à soutenir nos associations, comme nous l'avons fait pendant toute la période de la Covid. Ce sont elles qui maintiennent la dynamique du village en assurant le partage de nombreux et beaux moments de convivialité et de « bien vivre ensemble ».

Maintien des subventions aux associations

Geneviève Peyrard et l'équipe municipale ont souhaité poursuivre l'accompagnement de la commune auprès des associations. Cette année, ce sont environ 15 000 € qui seront versés pour soutenir l'engagement des bénévoles de Saint-Georges.

RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

*Des réseaux de qualité
pour une eau préservée*

Bâtisseurs d'environnement



Parc Industriel Rhône Vallée Nord - 07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 - E.mail : rampatp@rampa.fr

Développement Durable



Ambroisie

Cette année encore nous vous demandons d'être vigilants pour limiter le développement de cette plante. Elle est très allergisante et doit absolument être arrachée avant d'être en fleur.

A partir du mois d'août, dès lors que la fleur répand son pollen, elle se reproduit d'une part et exerce son pouvoir allergisant. Il ne faut absolument pas couper la tige qui repousserait et se multiplierait en plusieurs têtes de fleurs, mais bien arracher la plante (ou bien il faut couper très régulièrement au mois d'août).

Si vous avez une grande surface à assainir, il faut prévoir piochons et gants, ainsi que des vêtements couvrants intégralement jambes et bras car les frottements sont irritants.

Nous comptons sur vous pour l'arracher dans vos jardins, mais aussi sur les bords des chemins dans vos promenades. Merci d'avance pour votre engagement écologique et votre participation à cette lutte.



Débroussaillage

Débroussailler pour préserver la nature et ses biens est une nécessité, une obligation : Le débroussaillage est un excellent moyen de prévention, tout au long de l'année.

La réglementation sur le débroussaillage s'inscrit dans le cadre général de la défense et de la lutte contre les incendies de forêt. La sécurité des personnes et des biens est également directement concernée.

Cette réglementation stipule, sur l'ensemble du département de l'Ardèche, que les travaux de débroussaillage sont obligatoires sur un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations de toute nature si elles sont situées à moins de 200 mètres et à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et plantations.

Plus d'info sur www.ardeche.gouv.fr



DEBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage (ou débroussaillage) consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie (en pratique, aux abords des forêts).

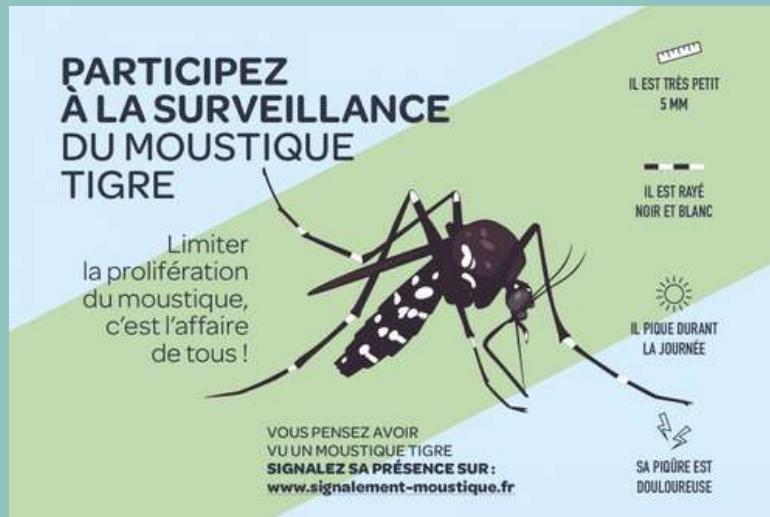
L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).

Moustique Tigre

Le moustique tigre s'est progressivement implanté dans la région et peut être vecteur de maladies comme le zika, la dengue et le chikungunya.

Ensemble, luttons contre son implantation en Ardèche par des gestes simples.

Il existe également différentes plantes qui permettent d'éloigner les moustiques : citronnelle, thym citronné, verveine citronnelle, mélisse citronnelle, lavande, menthe poivrée, pélargonium, romarin... N'hésitez pas à en planter dans vos jardins et dans vos jardinières !



Frelons asiatiques

Le frelon asiatique "Vespa velutina nigrithorax" originaire du continent asiatique, occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français et l'Ardèche est très impactée. Une très forte progression du nombre de signalements de nids est notée par rapport à l'année dernière.

Ce frelon est source de menace du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Un dispositif de surveillance et de lutte, a été mis en place sur la plateforme LeFrelon.com qui vise à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées dans notre département.

Les nids de frelons sont systématiquement détruits par la commune sur le domaine public et le coût de destruction d'un nid de frelons varie selon la situation du nid (apparent ou non, sous toiture, dans cheminée...) la hauteur du nid et la difficulté d'accès.

Pour rappel : la Communauté de Communes Rhône-Crussol (CCRC) propose une aide financière à hauteur de 50 % plafonnée à 75 € par an et par particulier et la commune de Saint-Georges-les-Bains prend en charge le complément.

Ainsi, notre commune prend en charge les 50% restants plafonnés à 200€ par an et par habitant.

Avec ces prises en charge n'hésitez plus à déclarer et à faire détruire ces nids !

L'eau, un bien précieux

ou comment adopter les bons gestes pour l'économiser ?

De quoi parle-t-on ?

La quantité d'eau qui circule à la surface du globe grâce au cycle de l'eau, reste toujours la même ! C'est la répartition des précipitations à la surface de la Terre et dans le temps qui est modifié par le changement climatique.

Sur nos territoires, le débit des rivières est très dépendant de la pluviométrie et baisse très rapidement durant les périodes de sécheresse, qui sont aussi, celles où les demandes en eau sont les plus fortes(eau potable, agriculture...).

Ici aussi, les pénuries d'eau risquent d'être encore plus fréquentes à l'avenir.

Quelles conséquences ?

La baisse des niveaux d'eau a des impacts sur les milieux aquatiques. Ainsi, la faune, la flore et la biodiversité sont directement touchées du fait de la dégradation de la qualité de l'eau :

- augmentation de la concentration des polluants, de la température de l'eau
- diminution de la quantité d'oxygène dans l'eau
- diminution de la surfaces des habitats aquatiques...

Les usages qui dépendent des niveaux d'eau (agriculture, eau potable, loisirs...) peuvent aussi être fortement impactés.

Quelles solutions ?

En changeant quelques habitudes de nombreux m³ peuvent être économisés, et la facture d'eau allégée.

Une solution au jardin : Le jardin sec



Dans un jardin sec, les végétaux exigeants en eau sont proscris et remplacés par des plantes résistant à la sécheresse qui vont ancrer profondément leur racine et nécessiter peu d'arrosage, même si le soleil est fort et le sol pauvre et caillouteux.

Comment réussir son jardin sec ?

Quelques conseils à suivre :

- Choisir des essences économies en eau : sauge, romarin, lavande, pourpier, fétuque, althea ,tamaris...
- Planter de préférence au début de l'automne pour bénéficier des pluies
- Décompactez le sol pour faciliter l'enracinement
- Drainer le sol (sable, gravier) pour que l'eau ne stagne pas
- Préférer les petits plants à la plantaison pour faciliter la reprise et limiter l'arrosage
- Mettre un paillis qui permettra à la fois de limiter le désherbage et de conserver l'humidité

Les bons gestes à adopter :

- Faire la chasse aux fuites
- S'équiper de réducteurs de débit, de mitigeurs thermostatiques permettant d'atteindre rapidement la température désirée
- Ne pas laisser couler l'eau pendant le lavage des mains, des dents, de la vaisselle
- Privilégier les douches aux bains
- Ne faire tourner les machines à laver le linge ou la vaisselle que lorsqu'elles sont pleines
- Réutiliser l'eau de rinçage des légumes pour arroser le jardin, les plantes
- Couvrir la piscine pour limiter l'évaporation et ne la remplir que lorsque c'est réellement nécessaire

Les gestes à bannir :

- Laisser couler l'eau pendant le lavage des mains, des dents, de la vaisselle
- Laisser un robinet goutter

Rencontre avec Julien PETIT - Technicien forestier de l'Office National des Forêts (Unité territoriale Nord-Vivarais Montagne)



Quelles sont les missions de l'ONF ?

Valoriser la ressource en bois, accueillir le public en forêt, agir pour l'environnement (préservation de la biodiversité), prévenir les risques naturels.

Ces missions sont-elles conduites au sein de la forêt de SGB ?

Oui. Elles sont d'ailleurs référencées dans un document de gestion durable, obligatoire et établi tous les vingt ans entre l'ONF et les communes. Nous venons de finaliser celui avec Saint-Georges les Bains, il va orienter les actions et les projets, le programme des travaux et des interventions jusqu'en 2041.

En quoi consiste les travaux forestiers, notamment réalisés dans la forêt de Saint-Georges les Bains ?

Il s'agit d'éclaircir certaines parcelles notamment les peuplements de pins « Laricio de Corse », pour permettre la régénération de la forêt et de favoriser des essences de feuillus et de résineux, moins exigeants en période de sécheresse. Les bois sont marqués et environ un arbre sur cinq est enlevé. Ce qui va permettre à ceux restant de se développer et de devenir de futurs semenciers. Une fois matures, ces arbres permettront de régénérer la forêt.

Nos services gèrent avec la commune la piste «défense incendie» qui ceinture la forêt, interdite d'accès pour les particuliers et exclusivement réservée aux secours et aux ayants droits.

Quelles sont les particularités de la forêt de SGB ?

C'est une forêt communale de 133 hectares qui a connu un important incendie en 1976. Depuis, d'importantes plantations ont été réalisées, notamment avec des Pins « Laricio de corse » et du cèdre de l'Atlas. Dans les zones laissées en évolution naturelle, nous trouvons majoritairement des châtaigniers, des chênes pubescents (ou blancs) et du pin maritime.

La forêt est très fréquentée par les randonneurs et les Vététistes mais aussi par les scolaires avec qui nous organisons des visites guidées, du CP au CM2. Ces sorties de sensibilisation et d'information plongent les enfants dans le milieu naturel. Nous leur présentons nos métiers, nos missions, mais aussi les différents arbres et les animaux habitant la forêt (chevreuils, sangliers, hérissons, lièvres, blaireaux, chouettes, oiseaux...).

La nouvelle municipalité a engagé l'action « une naissance, une essence ». Depuis 2021, ce sont près de vingt arbres (des cormiers et des alisiers notamment) plantés chaque année à la naissance d'un Saint-Georgeois.

Ces essences sont plus résistantes et offrent plus de résilience face au réchauffement climatique. Elles permettent de diversifier la forêt.

La commune a engagé une belle réalisation en partenariat avec l'ONF. Quelle est-elle ?

C'est le projet d'un sentier pédagogique de 3,6 km dont l'ouverture au public est prévue en juin. La mascotte Georgi, un gentil dragon, accompagnera les visiteurs à travers la forêt communale. Ils pourront y découvrir des sculptures, des panneaux informatifs sur la faune et la flore, des jeux pour enfants et des agrès sportifs, des silhouettes d'animaux, un espace pique-nique. Cette boucle, réalisée par la commune, sera gérée par l'ONF.

Quels conseils donneriez-vous aux usagers de la forêt à l'approche de l'été ?

Déjà de rappeler que tous les feux sont interdits dans la forêt et plus largement toute action pouvant déboucher sur un incendie. Merci de respecter les lieux en ramassant ses déchets ; ne pas arracher anarchiquement ou en grosse quantité les fleurs et les végétaux dont beaucoup sont des espèces protégées. Enfin, tenir son chien en laisse, c'est la période des naissances des chevreuils, et faire attention aux tiques, très présentes en cette saison.



Solidarité avec l'Ukraine



La guerre en Ukraine a déclenché une vague de réfugiés. Quelques-uns d'entre eux ont été conduits, depuis la frontière ukrainienne, en Ardèche et particulièrement jusqu'à notre commune et sa voisine de Charmes-sur-Rhône, où des familles les ont accueillis.

Jeudi 14 avril, une réunion a été organisée par la mairie pour mettre en contact les réfugiées (s'agissant là essentiellement de femmes), avec les personnes susceptibles de les aider à se familiariser avec la langue française (pour la plupart des enseignants à la retraite ou en activité), et ce sous la houlette de la maire Geneviève Peyrard, accompagnée d'élus et de responsables de l'association « Un toit pour l'Ukraine ».

Une représentante de la MJC des Trois Rivières était également présente pour ce qui concerne les activités qui pourraient leur être accessibles. Bien que toutes les personnes accueillies dans trois familles de la commune n'aient pas été présentes, un planning de cours collectifs de Français a pu être mis en place et a démarré la semaine suivante dans le local de la salle des associations.

Une façon pour notre commune de s'impliquer dans l'aide à ces personnes privées de leur foyer pour un temps incertain et leur faciliter l'intégration dans notre pays.

Photo : Lors de la rencontre du 14 avril à la mairie

Covoiturage et développement durable

Avec la hausse du prix de l'essence, le covoiturage devient de plus en plus une solution adaptée pour éviter de dépasser son budget déplacement. Au-delà de l'aspect financier, c'est une très mauvaise habitude que d'être seul dans son véhicule 5 places alors que dans les véhicules voisins, certains font approximativement le même trajet.

Pour rappel, il existe une plateforme gratuite et locale MOV'ICI (Auvergne Rhône-Alpes) qui permet de partager des trajets dans notre quart Sud-Est.

Néanmoins, il reste les trajets quotidiens qui représentent la majorité des pollutions. Nous pensons que pour que le covoiturage soit possible, il faut soit un lieu de départ ou d'arrivée commun. Or, nous sommes tous Saint-Georgeois.es. Point de départ et de retour commun, mais certains vont travailler vers Valence, d'autres partent plutôt en direction du Sud. Il vous reste donc à trouver quelqu'un(e) qui partage la même direction avec des horaires sensiblement similaires.

C'est pourquoi nous avons placé **deux tableaux d'inscription de vos trajets pour favoriser le covoiturage quotidien**. L'un se trouve devant l'école élémentaire Lucien Roux, dans un tableau d'affichage qu'une poignée de liège permet d'ouvrir (attention à bien le refermer), l'autre se trouve sur le tableau d'affichage de l'école maternelle.



Merci à tous ceux qui aujourd'hui ont commencé une réflexion quant à leur déplacement. Le vélo électrique est lui aussi une solution alternative. Valence Romans Déplacement, le syndicat qui gère les Libélos (vélos à louer aux bornes dans Valence et alentours), propose des prêts de longue durée. Cela a pour objectif de vous permettre de savoir si ce type de véhicule vous convient, avant d'en acquérir un.



Julie Narbonne

La photographie est sa passion depuis dix ans. Une passion si dévorante que Julie Narbonne a choisi d'en faire son métier à plein temps. L'an passé, elle quitte son poste de documentaliste pour créer son entreprise et se lancer dans la photo professionnelle.

« Je privilégie les photos de grossesse, de naissances mais aussi de la vie quotidienne, prises en famille, en couple ou entre amis. Je ne souhaite pas (pour l'instant) faire des photos de mariages qui sont contraignantes et réduisent beaucoup la spontanéité et la créativité dont j'ai besoin ».



	www.julienarbonne.fr
	07800 Saint-Georges-les-Bains
	06 98 71 73 13

Julie a rapporté de ses nombreux voyages ses premières illustrations. Puis sa famille et ses amis ont pris place devant l'objectif. Depuis trois ans, son fils est devenu son modèle le plus inspirant. « *C'est lui qui m'a poussée à proposer mes services à un public plus large en immortalisant de merveilleux souvenirs* ».

Sa reconversion professionnelle lui permet aujourd'hui de s'épanouir pleinement. Mais pas question pour Julie Narbonne de s'enfermer dans un studio. « *Le meilleur cadre pour mes shootings, c'est la nature* ».

Ses clients ne s'y trompent pas et l'accompagnent sans souci dans des supers coins, en Drôme-Ardèche, et même au-delà. Des sites qu'elle sélectionne lors de ses reconnaissances pendant ses randonnées. « *J'aime les conduire dans ces lieux bucoliques, champêtres et naturels qui offrent un cadre idéal à la prise de vue. Je me déplace aussi à domicile, l'idée étant de privilégier la simplicité et de rester dans le quotidien de la famille, sans fard ni maquillage. Prendre en photo « la vraie vie ».*

Après la prestation, la photographe laisse la place à la technicienne. « Je sélectionne entre 30 et 40 clichés par heure de prise de vue que je recadre, en travaillant les ombres et les lumières. Une fois traitées, j'envoie les photos à mes clients sous forme numérique ».

**Vous êtes artisan, commerçant,
entrepreneur et souhaitez être
publié dans nos prochains
numéros?**

**Faites votre demande auprès de
communication@saint-georges-les-bains.fr**

Julie Collange

Julie Collange est installée à Saint-Georges-les-Bains, avec son conjoint et ses trois enfants, depuis 2018.

C'est dans sa maison, un havre de paix posé dans un écrin de verdure, qu'elle crée des bougies, coulées, parfumées et fleuries, à base de cire de soja, garantie sans OGM et sans pesticides.

« Je ne m'épanouissais plus complètement dans mon travail dans l'épargne salariale et retraite. Je souhaitais trouver un complément d'activité, m'évader en réalisant des créations, décoratives et artisanales ».

Pendant le confinement, la jeune maman trouve l'impulsion et monte sa micro-entreprise.

« J'apporte désormais du bonheur aux autres tout en me faisant plaisir et dans le respect de l'environnement ».

Un critère non négociable pour Julie.



Des ingrédients naturels

« Tous les contenants accueillant ses bougies sont réutilisables, la cire est entièrement biodégradable et naturelle, non testée sur les animaux et certifiée « cruelty free ». Les parfums viennent de Grasse, capitale mondiale de la parfumerie et les mèches sont en bois de cerisier. « Vous avez donc l'assurance d'utiliser des produits vertueux et respectueux de votre santé et de votre cadre de vie ».

Ses bougies parfumées sont agrémentées et décorées de jolies fleurs séchées, en provenance de France ou d'Europe. « Certaines mêmes poussent dans mon jardin ».

Ce qui en font des pièces uniques entièrement naturelles et présentées en différents formats, réalisées au gré de ses envies et de sa fantaisie. « Mes bougies sont personnalisables selon les goûts et les attentes de mes clients ».

Elle les décline et les adapte selon votre déco, les saisons et certaines occasions. Pour la fête des mères, elle a coulé des bougies originales à message. A l'allumage de la mèche, la cire fondu laisse place à une jolie et tendre phrase « Je t'aime maman ».

Des idées plein la tête, elle propose aussi des cloches fleuries et des Jujuhats avec miroir (décoration murale avec des plumes et des fleurs séchées). Elle souhaite aussi développer une gamme de bougies coulées dans des contenants chinés aux puces et dans les vides grenier.

En attendant la création de son site internet, elle compte sur le « bouche à oreille » pour se faire connaître.

	Instagram : collie.bougiesfleurries
	Facebook : Colliebougiesfleurries
	07800 Saint-Georges-les-Bains
	06 27 66 05 55

Retrouvez toutes les créations de « Collie Bougies Fleuries » sur Instagram : [collie.bougiesfleurries](#) et sur Facebook : [Colliebougiesfleurries](#)

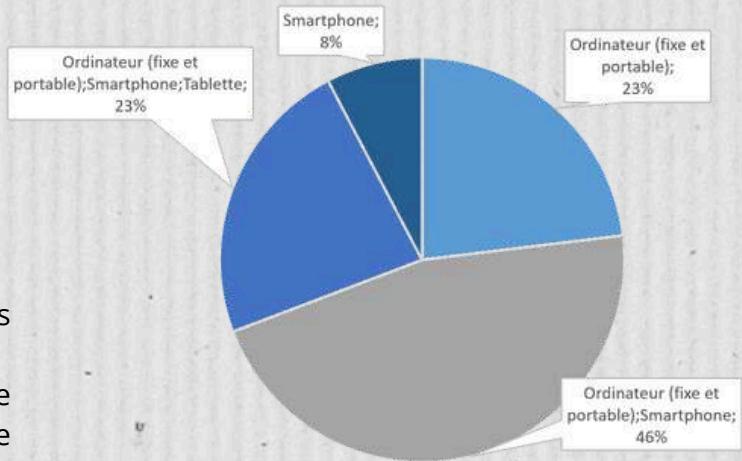


Informatique

Faible participation pour ce sondage concernant vos besoins informatique.

Le panel de répondant est exclusivement composé de femmes. Pour 92% d'entre elles, l'objectif est de se perfectionner et devenir autonome notamment dans le cadre de leurs déclarations administratives .

Alors n'hésitez plus et venez participez aux sessions d'initiations qui se dérouleront prochainement.



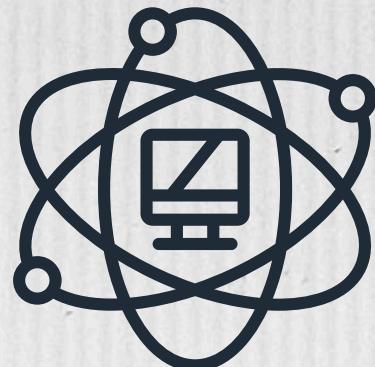
Quels sont vos outils numériques au quotidien ?

La CCRC organise 2 journées de formation au sein de la commune:

- jeudi 30 juin
- jeudi 28 juillet

Si vous êtes intéressés ou pour plus d'informations, contactez le secrétariat de la Mairie :

mairie@saint-georges-les-bains.fr ou au
04.75.60.80.42



Antenne 4G

Avancement des Travaux

Vous avez sûrement constaté de nombreux allers/retours d'hélicoptère ces derniers temps au Serre de Blod ! Les adeptes de la connexion haut débit seront enchantés de savoir que les travaux pour l'implantation de l'antenne 4G avancent à grands pas !

Il a tout d'abord fallu réaménager le chemin d'accès du Serre de Blod, car ce dernier ne permettait pas d'accéder au site d'implantation de manière sécurisée. Après cette opération, c'est en hélicoptère que les équipes de chantier ont acheminé le béton nécessaire à la fondation du pylône (la pente étant trop prononcée pour pouvoir se faire par voie terrestre).

Concernant la suite des travaux, l'assemblage du pylône s'effectuera sur son site d'héliportage à partir du lundi 27 Juin après-midi, et c'est le **mercredi 29 Juin ou le jeudi 30 Juin** (en fonction des conditions météo) que la structure rejoindra son site d'implantation final par héliportage !



Rénovation énergétique

La CCRC a adhéré à la plateforme de rénovation énergétique « Rénofuté » depuis le 1er novembre 2017.

"Rénofuté" Plateforme de rénovation énergétique

Rénofuté Centre Ardèche est la plateforme d'information et de conseils animée par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche en service mutualisé avec les communautés de communes Rhône Crussol et Val'Eyrieux pour un service public unique de la rénovation.

Les différentes missions de la Plateforme :

- Développer le marché de la rénovation énergétique visant les critères BBC (étiquette B)
- Accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique
- Structurer et faire monter en compétence la filière bâtiment
- Favoriser le développement économique local
- Diminuer la consommation d'énergie du territoire

La plateforme accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement en apportant un service plus abouti, de la conception jusqu'au suivi de la performance énergétique.

Rénofuté est aussi un outil à disposition des artisans du territoire. La plateforme soutient les professionnels du bâtiment dans leurs démarches de travail en groupement d'artisans. Elle valorise leurs savoir-faire et les aide à en acquérir de nouveaux.

L'adhésion à Rénofuté pour un professionnel permet de bénéficier d'accès facilités à des formations, de disposer d'une « hotline » pour les réponses aux systèmes de financement.

The infographic is divided into three main sections:

- ARTISAN RÉNOVEZ PERFORMANT:** Features a male artisan in overalls standing next to a house interior. Text: "ARTISAN RÉNOVEZ PERFORMANT", "RÉNOFUTÉ", and a logo. Below: "Je rejoins un réseau d'artisans qualifiés", "Je concrétise mes devis", "Je réalise des chantiers de rénovation énergétique". Call-to-action: "Je contacte mon référent territorial centreardèche@renofute.fr".
- ILS TÉMOIGNENT...**: Shows a couple and a male artisan standing near a house interior. Text: "Rénofuté nous a aidés à opérer les bons choix techniques et à comprendre les devis des artisans. C'est rassurant d'avoir des personnes qui nous guident, nous orientent. Les choix nous appartiennent mais on se sent plus en sécurité pour les faire." - Nelly C., propriétaire bénéficiaire de l'accompagnement Rénofuté. Another quote: "Nous, les artisans, on partage le même but. De pouvoir travailler ensemble et mieux se coordonner est un gain de temps à la fois pour nous mais aussi pour le client. Avec Rénofuté, on travaille en réseau." - José C., artisan du réseau Rénofuté.
- PROPRIÉTAIRE RÉNOVEZ VOTRE MAISON:** Features a couple standing next to a house interior. Text: "PROPRIÉTAIRE RÉNOVEZ VOTRE MAISON", "SERVICE PUBLIC", and a logo. Below: "Mon logement est peu ou pas isolé", "J'ai un projet de rénovation énergétique performant", "Je souhaite être accompagné(e)". Call-to-action: "J'appelle le Point Rénovation Info Service (PRIS) 04 75 35 87 34".

Logos at the bottom include: Rhône Crussol, Privas Centre Ardèche, and Val'Eyrieux.



Focus sur 2 associations

Les bénévoles des chevauchées de Merlin

Un an après la reprise du centre équestre par Géraldine Colotto, les bénévoles ont souhaité relancer l'association des Chevauchées de Merlin.

Le but de l'association est de promouvoir les activités équestres et le monde du cheval. Le monde équestre ne se résume pas au saut et au dressage, connus du grand public et médiatisés au moment des JO. Il englobe aussi des disciplines ludiques telles que le « Pony Game » ou « l'Equifun » mais aussi le travail à pieds comme l'équifeel ou encore l'éthologie (en référence à « L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux »... Andy Booth fait référence en la matière !).

Ces différentes disciplines conjuguent développement de la confiance en soi, solidarité, humilité et dépassement de soi, dans le respect de l'animal.

Ces valeurs sont largement partagées dans l'association qui a aussi pour but de soutenir Géraldine qui exerce son activité avec passion, générosité et bienveillance.

Les bénévoles l'accompagnent dans l'organisation d'évènements (vente de crêpes, gâteaux, calendriers...) pour récolter des fonds. Si l'activité de l'association se développe, ils souhaitent aussi mettre en place des œuvres sociales.

Tous les bénéfices de ces diverses activités permettent de renouveler le matériel et qui sait, peut-être financer une future participation au championnat de France !



L'Association des parents d'élèves

Qu'est-ce que l'APE ?

C'est une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle des Lavandières et de l'école élémentaire Lucien Roux de la commune de St Georges les bains.

Son but est de développer une communauté de parents autour de l'école, et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école. Les parents d'élèves bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires (exemples de co-financement : intervenants sportifs lors de la semaine des jeux Olympiques, activité piscine, sorties scolaires (...), spectacles, voyage scolaire avec toute l'école...).

Comment ça marche ?

L'assemblée générale en début d'année scolaire permet de désigner le bureau, de faire un bilan de l'année écoulée et de présenter les projets pour l'année en cours.

Un appel est lancé auprès des parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être membre de l'association pour participer aux différentes activités.

Qui peut venir ? Comment participer ?

Tout le monde peut aider lors des différents événements sans pour autant être membre de l'association. Vous souhaitez donner un peu de temps pour aider lors des festivités ? Vous pouvez contacter les membres de l'association via l'adresse mail ou le Facebook de l'APE. Un calendrier est aussi mis en ligne pour s'inscrire aux différentes activités.

Quels sont les temps forts de l'année ?

- les samedis « pains et viennoiseries »
 - le goûter de Noël dans les écoles
 - la cabane du père Noël
 - vente de sapins, de chocolats, cadeau de la fête des mères...
 - les tombolas
 - la kermesse au mois de juin.
- APE de St Georges : apestgeorges07@gmail.com
Facebook : @Apestgeorges Lesbains



Isabelle PAUCHON

la fibre humanitaire

Installée à Château Rouge depuis trois ans, après avoir habité à Charmes-sur-Rhône, Isabelle Pauchon, mariée à Serge, ancien gendarme, est une actrice locale de l'accueil des réfugiés ukrainiens, au sein de l'association « Un toit pour l'Ukraine », basée à Privas. Cette mère de trois enfants et deux fois grand-mère en est la correspondante pour les communes de Saint-Georges, Soyons, Saint-Péray, et occasionnellement Alboussière et Saint-Sauveur de Montagut.

« Dès que j'ai connu l'association, j'ai tout de suite adhéré et je me suis inscrite pour héberger des personnes » explique-t-elle. Il s'agit précisément pour elle et son mari d'assurer un hébergement d'urgence relativement court pour ensuite trouver et placer les réfugiés dans un logement plus pérenne, le temps des formalités administratives pour les rendre plus autonomes. C'est ainsi que le couple a accueilli à la mi-mars et pendant un mois et demi (alors que l'hébergement d'urgence est prévu pour deux semaines) une famille composée de la mère, de ses deux filles adultes et de la fille de la plus âgée.

En mars dernier, elles ont été conduites en Ardèche par un minibus de l'association depuis la frontière polono-ukrainienne.



Photo : Isabelle Pauchon et Bruno Peyron, de l'association « Un toit pour l'Ukraine »

Isabelle fait régulièrement le tour des familles d'accueil de sa circonscription, tout en stockant dans son garage les dons à acheminer vers l'Ukraine, en attendant de les transporter sur le site de l'entreprise pouzinoise SATT. C'est de là que la collecte de l'association part régulièrement vers l'Ukraine à raison d'un convoi par semaine, voire deux, la plupart du temps assuré gratuitement par des transporteurs de la région (Entreprises Martin et Ginoux). Elle est aussi missionnée pour l'ouverture d'une antenne de l'association à Saint-Etienne.

Une mission humanitaire qui fait écho à l'importance qu'Isabelle Pauchon accorde au bien-être des autres, illustré dans le cadre de son travail en EPHAD et en remplissant une activité de conseillère en produits naturels et bios dans les domaines de l'aromathérapie, la phytothérapie, la massothérapie et maison écologique. Activité mise en suspens pour pouvoir se consacrer aux victimes du drame ukrainien...

Pour l'envoi de colis ou de dons, ainsi que pour assurer une aide bénévole :
contacter Isabelle Pauchon au
06 63 96 21 31



JUILLET



2 Juillet

concert au City Park à partir de 19h avec le groupe "TRIO MADE IN FRANCE, année 80"



10 Juillet

Finale du tournoi Open annuel du tennis club Charmes/St Georges à Charmes sur Rhône

AOUT



27 Aout

Concours de pétanque avec équipes au City Park

SEPTEMBRE



10 Septembre

Journée Familiale organisée par la Commune au City Park



17 et 18 Septembre

Journées du patrimoine organisées par l'association Autrefois Saint Georges

Samedi 17/09 à 14h00 au plan d'eau du Turzon : Découverte de l'écosystème autour du Turzon

Dimanche 18/09, 14h - 16h : Randonnée découverte de la forêt de Planèze et présentation des statues par notre sculpteur

Ces dates et événements sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes sanitaires en vigueur.

En cas d'annulation/report, les informations seront communiquées sur :

Le panneau lumineux

L'application "City All"

Le site internet : www.saint-georges-les-bains.fr

La page Facebook : www.facebook.com/mairie.sqlb.

JEUX



1	2	3	4	5	6	7	
3	4	5	6	1	8	2	
	1	5	8	2		6	
	8	6				1	
2			7	5			
	3	7	5		2	8	
8		6	7				
2	7	8	3	6	1	5	

5	3		7				
6			1	9	5		
	9	8				6	
8			6				3
4			8	3			1
7			2			6	
	6			2	8		
		4	1	9		5	
		8			7	9	



Opposition

Bonjour à toutes et tous,

Comme nous vous le disions précédemment, nous sommes satisfaits que les projets commencés et demandés à la fin du mandat soient terminés ou avancés. Pour mémoire :

- Le parcours du handicap
- Des travaux d'assainissement
- Le sentier d'interprétation dans la forêt communale

Par contre, nous aurions été désireux qu'une étude pour le pont de Mazard soit mise à l'ordre du jour du budget afin d'avoir un comparatif des coûts vis-à-vis de ce qui est envisagé.

Nous déplorons qu'aucuns travaux ne soient prévus pour les quartiers de Chateaurouge et Mars. Ainsi que la vidéo protection sur Chateaurouge et sur le reste de la commune ne soit pas entreprise, c'est regrettable pour la sécurité de nos administrés.

Concernant, la valorisation des Thermes, rien n'est envisagé hormis une étude de faisabilité avec le contrat ambition région comme nous l'avions demandé.

Nous tenions aussi à vous confirmer que nous aurions souhaité la création d'une nouvelle école maternelle plutôt qu'un projet de rénovation pour plus de 1 700 000 euros.

Nous sommes heureux de voir enfin arriver l'harmonisation de la taxe des ordures ménagères fixée par la CCRC. Celle-ci devrait passer pour notre commune de 14.62% à un peu plus de 11% soit plus de 3 % de baisse pour nos administrés.

A noter par contre que la valeur locative fixée par l'état devrait augmenter de 3.40% avec une légère hausse de la fiscalité de la CCRC.

Après ces périodes de pandémies, nous vous souhaitons de profiter de cette liberté retrouvée pour passer un bon et bel été.

A bientôt

Noémie, Sandrine, Sébastien, Bernard



Naissances !

Nous souhaitons **la bienvenue aux petits Saint-Georgois.es** qui ont vu le jour au cours du dernier trimestre. Nous espérons les **voir grandir et prospérer dans notre beau village.**



Isia JOUVE
le 19 Décembre 2021



Evan MONTIEL
le 21 Janvier 2022



**Elena MIGUEL
KRYMSKAYA**
le 23 Janvier 2022



Siana ALMAGRO
le 24 Janvier 2022



Alina RIVIER
le 22 Février 2022



Paula BELLET
le 26 Février 2022



Gianni BLACHON
le 2 Mars 2022

Le saviez-vous ?



Aboiement des chiens

L'article L. 1311-2 du Code de la Santé publique donne compétence au maire pour édicter des dispositions particulières en matière de lutte contre le bruit en complément des normes nationales et des règlements préfectoraux et ce, s'il l'estime nécessaire, de manière plus sévère.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation.

LE PETIT
Saint-GEORGES

Mairie de SGLB

04 75 60 80 42

mairie@saint-georges-les-bains.fr

Square René Cassin - Le village

07800 Saint-Georges-les-Bains

SUIVEZ-NOUS



Facebook@mairie.sglb

actualités



www.saint-georges-les-bains.fr

informations



vie locale